

DECISION MUNICIPALE n° D20231107-157

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Convention de mise à disposition
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Activité	Convention de location	
Dates	Vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023	
Lieu	Centre Culturel Municipal Jean Ferrat	
Attributaire	Haute-Corrèze Communauté	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge de la convention de location relative à l'organisation de spectacles par la Médiathèque Intercommunale de Haute-Corrèze représentée par Monsieur Pierre CHEVALIER, siège social : 23 Parc d'activité du Bois Saint Michel – 19200 USSEL.

Article 2 : La présente convention de location a pour objet l'organisation du spectacle de la compagnie Les Tréteaux du plateau le vendredi 15 décembre 2023 et l'organisation d'un spectacle jeune public samedi 16 décembre 2023 dans la salle de spectacle du Centre Culturel Jean Ferrat.

Article 3 : La somme de 170 € sera réclamée par Monsieur le Receveur Principal.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 7 novembre 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE